



Orientations et structuration des services de PMI contribuant à la politique de périnatalité

→ **L'exercice coordonné** est un élément majeur de l'action des services de PMI :

- équipes pluridisciplinaires enrichissant le regard et l'action partagés auprès des enfants et des parents (puéricultrices, sages-femmes, médecins, psychologues...) ;
- continuité et tuilage d'intervention entre le pré et le post-partum avec le partenariat privilégié sage-femme/puéricultrice, possibilité de co-consultations (sage-femme/puéricultrice, sage-femme/psychologue, médecin/psychologue, puéricultrice/psychologue...) ;
- partenariat en externe avec les maternités, les services de néonatalogie, le secteur libéral...
- notion de parcours de prévention et soins en périnatalité et petite enfance : travail autour de la parentalité en devenir et du développement pas à pas de l'enfant.

→ **L'attention au contexte de vie des personnes :**

- travail sur l'accès aux droits sociaux et l'orientation vers les structures de droit commun ;
- possibilité d'aller-vers (visites à domicile) combiné à l'accueil en centres de PMI (consultations, entretiens...) : permet d'ajuster les conseils et accompagnements au cadre de vie des personnes, tenir compte du contexte familial et social ;
- recours possible aux TISF en prévention, orientation éventuelle vers les services sociaux.

→ **Travail à partir des recommandations scientifiques et tenant compte des histoires et des représentations des personnes :**

- le suivi de grossesse puis celui du nourrisson en PMI se situe dans le respect des connaissances scientifiques et des recommandations des autorités de santé ;
- cela dans un souci d'articulation avec les trajectoires de vie et les représentations des familles : cheminements individuels, diversité sociale, culturelle (importance de l'interprétariat), notamment sur les pratiques de puériculture et les attitudes éducatives ;
- en recherchant une "alliance préventive" entre professionnels et familles pour assurer la meilleure effectivité des accompagnements et des soins.

→ **Perspective de co-développement de la parentalité et de l'enfant :**

- accompagnement d'une construction non linéaire de la parentalité (de toutes les parentalités), étayage à des moments sensibles, attention aux signes de détresse psychologique, de concordance/discordance mère-père ;
- attention portée à l'émergence de l'accordage mère-père/bébé, à l'accompagnement des difficultés du quotidien avec le bébé ;
- complémentarité des actions individuelles (accueil des problématiques singulières des personnes, prépa naissance, consultation...) et collectives (groupes de futurs ou de jeunes parents), en prévention auprès des parents et des enfants.